

Fiche technique
Portique aérien autonome -
trois pieds / grandes hauteurs

Hauteur : **4m** **6m** **8m**
Empattement du triangle équilatéral au sol :
 5m 7m 9m

Ce portique peut être monté à 4m, 6m ou 8m de hauteur (+0m50 de marge technique s'il y a un plafond pour le montage en bascule et les stabilisateurs).

Espace de jeu : ce portique occupe une surface au sol qui forme un triangle équilatéral de la hauteur choisie +1m.

Aucune circulation ne peut avoir lieu sous le portique pendant les performances.

L'organisateur atteste avoir l'autorisation d'installer cet équipement sur le lieu qu'il exploite, ou sur la voie publique le cas échéant.

Technique : ce portique est autonome, il ne nécessite aucun ancrage au sol.

Il doit être posé sur un sol plat dans l'idéal (il accepte une légère pente jusqu'à 10%).

Tout le matériel d'accastillage et les agrès sont fournis par la compagnie. Un taquet permet d'installer une poulie avec un renvoie sur l'un des pieds afin de changer les agrès à terre.

Cet équipement peut-être monté avec ou sans pied triangulé (qui permet l'ascension jusqu'à la coupole).

Aucune source de chaleur ne devra être placée à moins de 1m des agrès ou des accroches.

Lumière et son : l'éclairage peut être fourni par l'organisateur ou par la compagnie (hors spectacles scéniques, et si cela est précisé au préalable, auquel cas l'organisateur doit fournir la source électrique).

Le portique doit être éclairé sur toute sa hauteur.

Le matériel de sonorisation doit être fourni par l'organisateur, la musique sera transmise par clef USB sur place.

Possibilités artistiques : ce portique permet d'installer tous les agrès aériens statiques et rotatifs : trapèze, tissu, corde, cerceau, filet, chaînes, hamac, sangles en solo ou en duo, sur un point central de la coupole ou sur 6 points prévus à cet effet sur la partie circulaire de la coupole. Il ne permet pas d'utilisation dynamique en ballant.

Les vols en pendulaires ne doivent pas se rapprocher de plus d'1m des poteaux.

Installation et accessibilité : le temps de déchargement et de montage est maximum de 2h, et de 1h pour le démontage et le chargement. Le montage et le démontage de la structure nécessitent idéalement 5 personnes. La zone de montage devra être éclairée, dégagée, sécurisée, et un stationnement prévu au plus proche (véhicule léger).

Sécurité : les pieds sont reliés entre eux par des câbles à ras de terre, légèrement surélevés en cas de pente, si du passage en dessous du portique est prévu, l'organisateur devra sécuriser la traversée de l'espace par du scotch prévu à cet effet, des passes câbles, des sardines ou tout autre moyen adapté selon la nature du sol et la configuration.

Il devra également prévenir toute dégradation du matériel par son public.

Gardiennage :

- en extérieur, un agent de sécurité devra être mobilisé si le portique ne peut être surveillé par l'organisation.
- en intérieur, il devra être installé ou stocké dans un endroit sécurisé et fermé.

